

CREATION DE HAUTS-FONDS ET DIVERSIFICATION DES BERGES

ANCIENNES GRAVIÈRES À DONZÈRE SUR LE RHÔNE

PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS

- L'application de la nouvelle réglementation nucléaire requiert la prise en compte concernant le risque d'inondation de valeurs de débits de crues supérieures, soit la crue dite millénaire majorée
- Pour atteindre ces objectifs, cinq aménagements particuliers ont été réalisés sur le Rhône à Donzère pour protéger le Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Tricastin des crues du Rhône, dont la nécessité de création de hauts-fonds et de diversification des berges d'anciennes gravières (Joly et Lafarge) au titre de mesure compensatoire

DESCRIPTION DES TRAVAUX

- Prélèvement de groupements végétaux existants
- Terrassements des berges en pentes très douces, création de hauts-fonds et mares annexes aux plans d'eau principaux
- Aménagements hydroécologiques et création d'hibernaculum
- Végétalisation des berges sous forme de «spots», donnant le coup de pouce à un développement de végétation adaptée
- Suivi et gestion du développement végétal sur 3 ans

NATURE DES PRESTATIONS BIOTEC

- Définition des terrassements et végétaux à mettre en oeuvre et du projet de compensation écologique
- Appel d'offres et direction des travaux en appui à EDF
- Suivi du développement végétal sur 3 ans

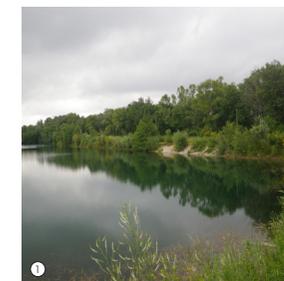
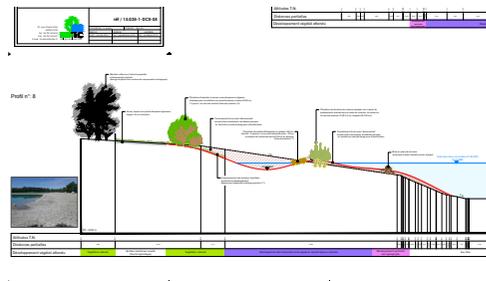
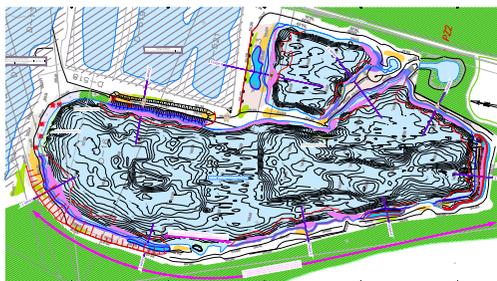
EXÉCUTION DES TRAVAUX

Gravière Joly: 2015

Gravière Lafarge: 2016

MAÎTRE D'OUVRAGE

Electricité de France (EDF), service environnement



- ① Etat initial de la gravière Joly
- ② Terrassement des berges en cours et création de hauts-fonds sur gravière Joly (janvier 2015)
- ③ Terrassements des hauts-fonds et des berges gravière Lafarge
- ④ Deuxième saison végétative sur gravière Joly (septembre 2016)